



Licitation jumelée à une donation

Par Tonio14

Je vais bientôt acheter la quote part du bien immobilier possédé par ma soeur célibataire et par moi même. Le bien est estimé à 300000 Eur, je lui doit donc 150000 Elle souhaite en même temps faire une donation de 15932 me concernant(frère) et faire une donation du bien de 2x 7967 eur pour mes enfants.Si mon calcul est le bon ,je lui devrais 118134 eur Merci de me confirmer avant de prendre RDV avec le notaire si je raisonne bien et merci de me calculer les frais inhérents à cette licitation donation
Cordialement